

BIENVENUE A LA CLINIQUE DES ESSARTS

L'un des plus grands centres d'addictologie régionaux



Clinique des Essarts

***Rue du Mur Crénelé
76530 LES ESSARTS - GRAND-COURONNE***

SOMMAIRE

MESSAGE DE LA DIRECTION	... 03
PRESENTATION CLINIQUE	... 04
QUALITE ET CERTIFICATION	... 05
ORGANIGRAMME	... 07
NOS METIERS	... 08
NOS SECTEURS DU SOINS	... 09
NOS MISSIONS DU SOINS	... 10
NOS CHIFFRES CLÉS	... 11
NOS COMMISSIONS INTERNES	... 12
CHARTRE DE BIENTRAITANCE	... 14
NOS REGLES DE BONNE CONDUITE	... 16
HYGIENE	... 17
PHARMACIE A USAGE INTERIEUR	... 19
SECURITE	... 21
INFOS PRATIQUES	... 25
CONTACT D'URGENCE	... 27
PLAN D'ACCES	... 28
NOTES PERSONNELLES	... 30

MESSAGE DU DIRECTEUR

BIENVENUE

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre établissement.

Intégrer une nouvelle entreprise n'est pas toujours facile, ce livret vous permettra de faire connaissance avec nous et notre mode de fonctionnement.

Nous travaillons dans le soin pour des raisons qui nous sont propres, mais ici, nous accordons à nos patients le respect, des locaux et un environnement propices au renouveau. Nous les écoutons, les conseillons, les soignons et les préparons à leur sortie, mais en aucun cas nous les jugeons.

Notre équipe, celle que vous rejoignez est pluridisciplinaire, car la prise en charge de l'addiction est complexe. Vous découvrirez dans ce document, notre politique qualité, les instances que nous avons mises en place et notre place dans le milieu sanitaire.

En intégrant cette équipe, vous allez concourir à prendre soins des patients que nous accueillons. C'est une belle mission et je vous remercie par avance de l'effectuer avec bienveillance, discrétion, dans le respect et avec le souci permanent de la qualité des soins prodigués. Vous participerez ainsi à promouvoir les valeurs que l'établissement souhaite défendre.

ENCORE BIENVENUE PARMIS NOUS.

PRÉSENTATION CLINIQUE

La clinique des Essarts créée en 1976 est un centre Régional spécialisé qui prend en charge les problèmes liés à la consommation d'alcool et a élargi son pôle de compétence depuis 1995 aux autres dépendances.

La clinique se compose de trois secteurs distincts : les soins ambulatoires externes, le court séjour d'addictologie avec 20 lits de médecine (MCO), et les soins de suite et de réadaptation (SMR) avec 68 lits, totalisant ainsi 88 lits au sein de l'établissement.

Notre rôle est de développer un pôle régional de référence en addictologie dans le cadre d'un réseau de soins Normand structuré en étroite collaboration avec : les pôles ambulatoires d'addictologie de proximité, les autres unités de soins hospitalières en addictologie, les services de suites de postcures et de réinsertion sociale. Mais aussi en coopération avec les services médico-chirurgicaux et de psychiatrie (complémentarité des plateaux techniques) avec poursuite de la participation : à la formation, à l'enseignement.

La clinique assure différentes missions de soins, d'administrations, d'activités physiques adaptées, de maintenances, d'informatiques, de qualités et sécurités grâce à des professionnels du secteur sanitaire.





QUALITE ET CERTIFICATION

EVALUATION :

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS)

La HAS évalue nos pratiques à travers des indicateurs IQSS issus de l'analyse de nos dossiers patients.

Satisfaction de l'expérience des patients (ESATIS)

Elle interroge nos patients après leur sortie, pour mesurer leur satisfaction. C'est l'évaluation ESATIS.

La certification

En place depuis 20 ans, la certification est une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels travaillant dans d'autres établissements de santé, mandatés par la HAS, les experts visiteurs.

La dernière visite de l'HAS au mois de Janvier 2023 a permis d'obtenir un résultat de 84.21% de satisfaction aux attendus du référentiel dont :

- 85% sur la prise en charge du patient
- 86% sur les équipes de soins
- 82% sur l'organisation de l'établissement

QUALITE ET CERTIFICATION

LES AUTORITES DE TUTELLE :

Comme tout établissement de santé La clinique des Essarts est soumise à plusieurs autorités dites de tutelle, ainsi :

Le Ministère de la santé qui fixe les grands axes de la politique nationale et de la réglementation applicable au secteur de la santé.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) qui décline cette politique au niveau régional au moyen d'une « carte sanitaire » permettant de répondre aux besoins de la population. C'est aussi elle qui nous donne le droit d'exercer notre métier au moyen des Autorisations et qui peut nous contrôler. Elle peut aussi, par le biais de contrats orienter les pratiques des établissements.

Les Caisses Primaires d'Assurances Maladie (CPAM), qui fixent les remboursements.

La Haute Autorité de Santé (HAS) dont le rôle est l'évaluation de nos pratiques par le biais de la certification. Elle rédige aussi régulièrement des guides de bonnes pratiques.

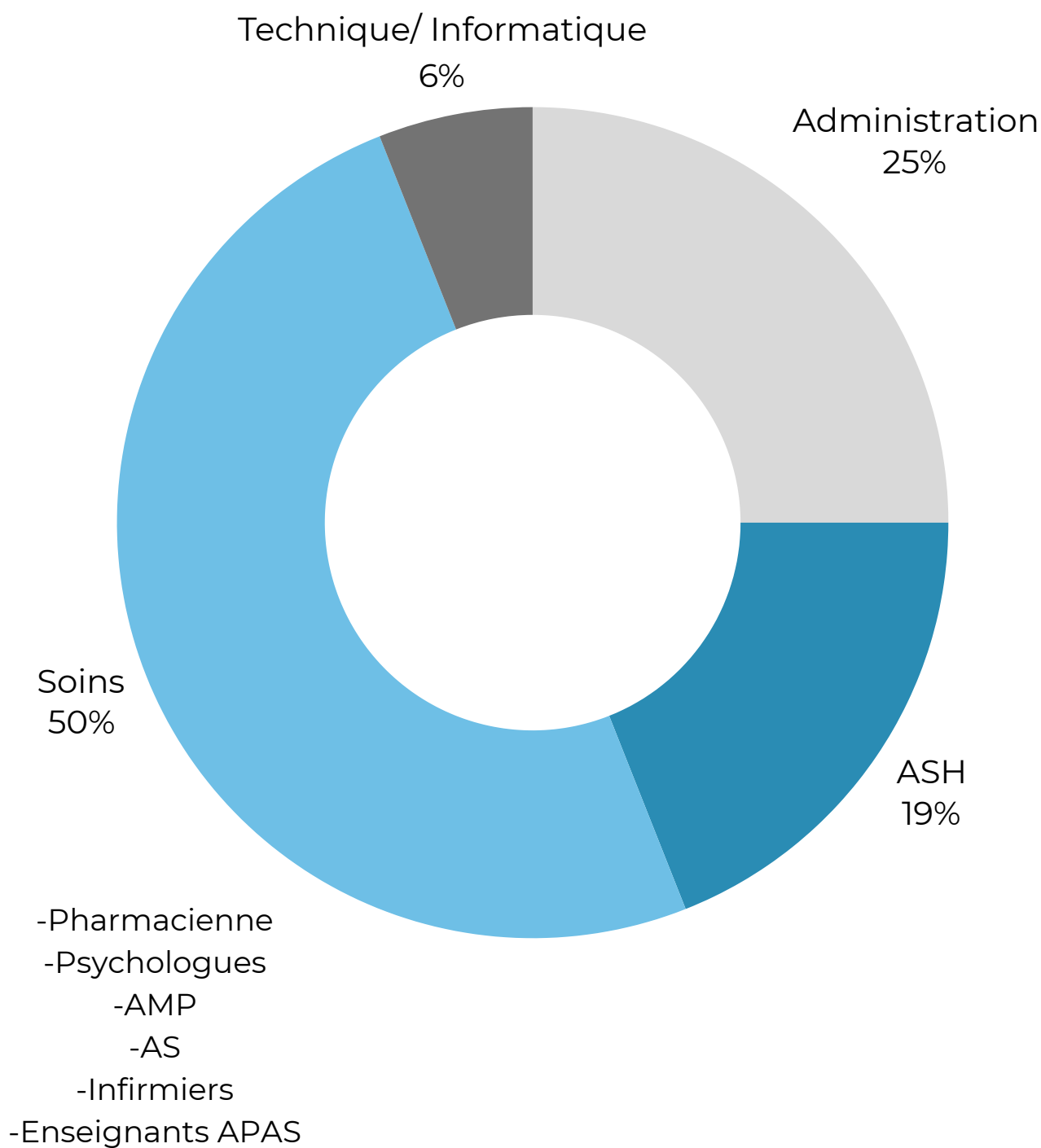
NOTRE POLITIQUE QUALITE :

Elle repose sur le principe que la qualité est l'affaire de tous, à tous les niveaux.

Pour la période 2022-2025, nos objectifs sont :

- Ancrer la culture Qualité et Sécurité
- Maîtriser les risques et pérenniser la culture sécurité
- Impliquer les usagers
- Analyser les pratiques, les indicateurs qualités internes et externes
- Le développement Durable
- La coordination de la démarche

NOS MÉTIERS



NOS SECTEURS DE SOINS



• LES SOINS AMBULATOIRES EXTERNES

Le service de consultations ambulatoires assure les consultations, la prise en charge ambulatoire, l'analyse des indications d'hospitalisation, le suivi à la sortie, la communication avec les intervenants du réseau de soins.

• MEDECINE

Il se compose de 20 lits pour la prise en charge de sevrages et pour le bilan, ou en situation de crise, ce qui représente la prise en charge et le suivi d'environ 1000 patients par an.



• LES SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION (SMR)

Il se compose de 68 lits pour une prise en charge personnalisée qui vise à consolider l'abstinence et à prévenir la rechute et les risques liés à la consommation.

NOS MISSIONS DE SOINS



01 SEVRAGE MÉDICALISÉ

02 CONSULTATIONS,
INVESTIGATIONS

03 INFORMATION EN
ADDICTOLOGIE

04 PRISE EN CHARGE
INDIVIDUELLE ET
COLLECTIVE

05 EDUCATION
THERAPEUTIQUE
COGNITIVO-
COMPORTEMENTALE

06 ACTIVITES PHYSIQUES
ADAPTEES ET DE
DETENTE

07 SUIVI SOCIAL

08 PREPARATION A LA
SORTIE

NOS CHIFFRES CLÉS EN 2023



1000
Patients par an



84%
Score HAS



21
Métiers



100%
Accès handicapé



47%
Chambres particulières



5
Médecins
addictologues



87%
Satisfaction patients



88
Lits



NOS COMMISSIONS INTERNES

La Commission Nutrition (CLAN) :

La commission participe à la mise en place d'une gestion rationnelle de l'ensemble de ces activités, définition des actions prioritaires à mener dans le domaine de la nutrition, bilan de l'existant et moyens en matériels et en personnes, évaluation annuelle de façon globale sur la base des rapports d'activités, définition de la formation continue spécifique à ces actions à mettre en oeuvre dans le cadre du plan de formation.

Le Comité du Médicaments (COMEDIMS) :

Il participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux. Il élabore une liste de médicaments et dispositifs médicaux stériles et des recommandations en matière de prescriptions et du bon usage des médicaments de prescriptions et du bon usage des médicaments.

La Commission Lutte contre la Douleur (CLUD) :

Notre programme de prise en charge de la douleur est adapté à chaque patient hospitalisé, des outils d'évaluation existent afin de mesurer la qualité de prise en charge.

La CDE se tient à votre disposition pour la prise en charge de la douleur dans les services de soins.

RDV sur Blue Medi santé item douleur pour y trouver toutes les infos et documents nécessaires à cette prise en charge.

NOS COMMISSIONS INTERNES



Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) :

Ce comité a pour mission d'analyser la situation des risques infectieux, définir une stratégie de prévention et d'hygiène, d'information, formation et d'évaluation dans l'établissement.

La Commission des Relations avec les Usagers (CDU) :

Elle est chargée d'assister et d'orienter toute personne qui s'estime victime d'un préjudice du fait de l'activité de l'établissement et de lui indiquer les voies de conciliation et de recours dont elle dispose.

La Commission Médicale de l'Etablissement (CME) :

La commission permet de valider les pratiques, l'organisation et les projets médicaux à la demande des médecins, pharmacien ou direction.

La Commission de restauration :

Evaluer le niveau de la qualité de la prestation, mieux appréhender les attentes des convives, corriger les défaillances éventuelles, valider les menus d'été et d'hiver, lister et choisir les animations, répondre aux questions diverses.

CHARTE DE BIENTRAITANCE



Démarche volontariste institutionnelle collective et individuelle d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Le but étant de promouvoir le respect de la liberté et des droits, le respect de la dignité et de la singularité, le respect de la prise en compte des besoins et des attentes spécifiques de l'utilisateur et de ses proches tout en maintenant la vigilance sur les risques de maltraitance et leur signalement.

J'adopte en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur. Je favorise l'empathie et le respect dans la relation avec le patient. Je reste à l'écoute des besoins du patient. J'intègre l'écoute et le temps relationnel aux soins.

Je donne à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale, j'adapte mon vocabulaire. Je m'assure de la bonne compréhension, je remets le livret d'accueil au patient. Je délivre une information individualisée au moment de la préparation de l'admission.



CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Je garantis à l'usager d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision. J'adapte la prise en charge aux souhaits du patient. Je réalise un projet de soins en concertation avec le patient, je prends en compte les directives anticipées. Une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations. J'ai conscience de l'obligation de me former, de m'informer et de me questionner sur mes pratiques au quotidien.

Je mets tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité du patient. J'évite le tutoiement, la familiarité, l'infantilisation des personnes dépendantes. Je respecte la pudeur et l'intimité du patient. Je mobilise les personnes en toute sécurité et je favorise les positions confortables.

Je m'impose le respect de la confidentialité des informations relatives à l'usager. Je permets au patient d'exprimer ses interrogations en toute confidentialité. Je ne donne aucune information à l'entourage sans le consentement du patient.

J'agis contre la douleur aiguë et/ou chronique, physique et/ou morale. J'évalue systématiquement l'intensité de la douleur à l'entrée du patient et tout au long du séjour et j'apporte une réponse adaptée.

J'accompagne la personne et ses proches dans la fin de vie. Je me rends disponible pour le patient et sa famille. J'adapte ma prise en charge aux besoins du patient.

Je recherche constamment l'amélioration des prestations d'accueil, hôtellerie, d'hygiène, de transport,...Je prends en compte les attentes et les besoins des patients et de leurs proches.

J'évalue et je prends en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés. Je m'informe de l'évaluation continue de la satisfaction des patients. Je prends connaissance de l'analyse systématique du questionnaire de satisfaction patient.

REGLES DE BONNE CONDUITE DU SALARIE

Hygiène, sécurité, environnement :

- Hygiène tant personnelle que concernant le patient
- Sécurité personnelle et activité encadrée en toute sécurité
- Connaissance des locaux et du matériel mis à disposition

Anticiper :

Anticiper est un état d'esprit à part entière :

- Une journée est terminée quand la suivante peut commencer...
- Anticiper la requête ou les besoins d'un patient pour l'orienter ou le satisfaire

Enthousiasme partagé:

Notre bonne humeur ainsi que notre joie de vivre entre collègues (enthousiasme) est naturellement transmise au patient (partagée) et il en découle une satisfaction du patient.

Respecter:

- Respect de la hiérarchie
- Respect des règles (obligation du secret professionnel, tenue, langage, interdiction alcool et stupéfiants)
- Respect des locaux (vie en communauté, éducation)
- Respect des critères de qualité (soins du matériel, prise en charge patient, bienveillance,...)

Ethique:

- Comportement des salariés, savoir-vivre, esprit d'équipe
- Le respect de soi et le respect mutuel entre les collaborateurs sont indispensables au développement de la clinique
- Le respect mutuel se construit par l'écoute et le dialogue, qui contribuent de manière importante au bien-être de nos salariés.
- Savoir garder des limites saines et une attitude professionnelle en toute circonstance.

HYGIÈNE



Nous accordons une grande importance à l'hygiène pour assurer un environnement sûr et sain pour tous.

Les patients ne doivent pas quitter la clinique plus malade qu'ils n'y sont entrés. Or, c'est ce qui survient parfois avec les infections liées aux soins (« nosocomiales ») : Ce sont des infections qui surviennent au cours ou au décours d'une prise en charge de patient, et qui n'étaient ni présentes, ni en incubation au début de la prise en charge.

Comment lutter contre ?

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel pour prévenir la propagation des infections. Rappelons-nous de nous laver les mains régulièrement avec du savon et/ou du SHA, en insistant sur les poignets, les paumes, les espaces entre les doigts et les ongles. Pour les soignants, il est également interdit de porter des bijoux, du vernis et des capsules ongulaires.

Les équipements de protection individuelle (EPI) :

Nous fournissons des EPI tels que les gants, les masques et les blouses pour vous protéger et protéger les patients. Assurez-vous de les utiliser correctement et de les jeter après utilisation. Une procédure est à votre disposition.

Le nettoyage et la désinfection :

Nous avons une équipe d'ASH dédiée au nettoyage et à la désinfection des surfaces pour maintenir un environnement propre. Si vous constatez une surface sale ou contaminée, signalez-le immédiatement.



HYGIÈNE

Le tri des déchets :

Un bon tri des déchets évite un accident ! Pour vous assurer une hygiène et une sécurité satisfaisantes dans toutes les phases d'élimination des déchets hospitaliers, prenez connaissance du protocole sur l'élimination des déchets.

Les accidents par exposition au sang :

La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ou à un autre liquide biologique est disponible dans Blue Medi. Elle vous renseigne sur les soins immédiats, la procédure de déclaration administrative de l'accident et la prise en charge par la médecine du travail.

Tenues professionnelles :

Vos tenues professionnelles vous sont fournies et blanchies par une entreprise extérieure. Elles ne doivent être utilisées que dans un cadre professionnel. Vous devez veiller à la propreté de votre tenue et porter des chaussures adaptées. L'accès au restaurant du personnel n'est autorisé qu'avec une veste de passage fournie par la clinique.

La formation et la sensibilisation :

Nous organisons des formations sur l'hygiène pour vous tenir informé des meilleures pratiques. Soyez attentif aux séances de sensibilisation et posez des questions si vous avez des doutes.

En respectant ces mesures d'hygiène, nous contribuons tous à la sécurité et au bien-être de nos patients et de notre personnel. N'hésitez pas à nous contacter le CLIN si vous avez des questions supplémentaires.

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR

La PUI de l'établissement se situe au niveau rez-de-jardin du bâtiment principal. Il y a une permanence le lundi/mardi et jeudi/vendredi de 9h à 16h30.

L'établissement fonctionne sous un système de dotation globale. Les équipes infirmières préparent les piluliers quotidiens des patients à partir d'une dotation de service contenant les médicaments rangés par DCI (tiroirs bleus = médicaments classiques, tiroirs gris = anti-infectieux, tiroirs rouges = médicaments à risque) .

Les commandes en service de SMR sont à effectuer les lundis et jeudis soir pour une livraison dans les services les mardis et vendredis matin. La commande du service de médecine est à effectuer le mercredi soir pour une livraison le jeudi matin.

Les documents consultatifs sont disponibles dans les services : liste des dotations et adressage par DCI, livret thérapeutique.

Toutes les procédures en rapport avec le circuit du médicament sont consultables sur BlueMedi, onglet « Médicaments » sur la page d'accueil.



PHARMACIE A USAGE INTERIEUR

Quelles sont les activités de la pharmacie ?

La pharmacie de l'établissement assure la dispensation de l'ensemble des médicaments et dispositifs médicaux stériles pour les patients hospitalisés et garantit la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse tout au long du parcours patient.

Pour réaliser cette mission une équipe de pharmaciens coordonne les activités suivantes :

- Gestion des achats auprès des laboratoires fabricants
- Gestion des approvisionnements, détention sécurisée des produits de santé
- Analyse des prescriptions par les pharmaciens avec intervention si besoin et conseils de bon usage
- Conciliation médicamenteuse pour certains patients entre le traitement à l'entrée, le traitement pendant le séjour et à la sortie
- Participations aux actions de prévention de l'antibiorésistance et des infections associées aux soins, formation du personnel soignant
- Participation aux vigilances de l'établissement (pharmaco- et matériovigilance)
- Participation aux commissions de l'établissement (comité du médicament et des dispositifs médicaux stériles, comité de lutte contre les infections associées aux soins, comité de lutte contre la douleur)
- Gestion des risques liés aux médicaments et système qualité correspondant

Souvent invisible aux yeux du public, l'équipe pharmaceutique agit pour la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients, et encadre le circuit du médicament.

pharmacie@clinique-essarts.com, 02.32.11.49.72

SÉCURITÉ

INCENDIE

Chaque salarié est formé en tant qu'équipier de première intervention. Nous sommes donc tous aptes à intervenir en cas d'incendie.

La sécurité incendie est assurée au sein de l'établissement par les moyens suivants :

-Un système de détection automatique. Chaque pièce ou couloir est équipé d'une ou plusieurs têtes de détection installées au plafond.

-Des déclencheurs manuels qui permettent de déclencher l'alarme si on constate un départ de feu avant que celui-ci ait été détecté.

-Un système de mise en sécurité qui déclenche les éléments suivants :

- Alarme par signaux sonores différenciés en fonction des zones
- Commande de fermeture des portes coupe-feu
- Commande de déclenchement des dispositifs de désenfumage mécanique

Lors d'une détection ou d'un déclenchement manuel, les portes coupe-feu vont se fermer autour de la zone concernée pour l'isoler. Il faut alors procéder au transfert des patients, visiteurs et personnels de cette zone vers la zone la plus proche située derrière les portes coupe-feu.

Les portes coupe-feu doivent toujours être maintenues dégagées et non bloquées pour qu'elles puissent se fermer automatiquement si besoin.





SÉCURITÉ

INCENDIE

Les issues de secours et les dégagements sont signalés par des blocs lumineux verts.

Les dégagements et les issues de secours doivent toujours être maintenus dégagés de tout obstacle.

Des déclencheurs manuels verts sont situés à côté des portes automatiques. Ils permettent de bloquer la porte en position ouverte, si besoin.

Les portes automatiques sont couplées au système de sécurité incendie qui peut aussi les bloquer ouvertes.

En cas de constat d'un départ de feu :

- Si l'alarme incendie ne s'est pas encore déclenchée, donner l'alerte en utilisant un déclencheur manuel
- Prévenir les collègues en appelant le 55555 ou en déclenchant l'appel d'urgence si vous êtes équipé d'un téléphone de Protection du Travailleur Isolé (PTI)
- Mettre en sécurité les patients
- Lancer l'appel aux pompiers
- Intervenir sur le départ de feu si cela est possible
- Prévenir la direction

Pour l'appel aux pompiers, donner les informations le plus calmement possible :

- Votre identité
- L'établissement
- Le lieu précis du départ de feu et s'il est éteint ou non
- Les victimes potentielles ou personnes qui n'auraient pas pu être évacuées
- Attendre l'ordre du pompier pour raccrocher
- Désigner une personne pour se positionner à l'entrée de la clinique pour préparer l'arrivée des secours

SÉCURITÉ

RISQUE ELECTRIQUE

Au quotidien, vous allez utiliser des appareils électriques. Vous devez signaler toute panne ou dommage qui pourrait générer un risque électrique.

Dans ce cas, ne plus utiliser le dispositif et prévenir le service de maintenance au 53060 pour qu'il intervienne rapidement.

Les portes des armoires électriques doivent être fermées à clé. Les portes des locaux dans lesquels sont situées les armoires sont des locaux à accès réservé au seul personnel habilité.

Seul le personnel habilité peut intervenir sur les armoires électriques.

SITUATION D'URGENCE VITALE, ACCIDENTS:

L'ensemble du personnel suit une formation initiale aux gestes de secours et d'urgence.

En cas de situations d'urgence vitale, de blessures ou d'accidents, vous devez :

- Donner l'alerte en utilisant le bouton rouge d'appel d'urgence de votre téléphone si vous êtes équipés d'un téléphone Protection du Travailleur Isolé (PTI), ou appeler le 55555
- Prendre en charge la personne, le temps que des renforts arrivent

Pour les situations concernant un salarié :

- Prévenir le cadre concerné
- Prendre contact avec le service RH pour la déclaration d'accident de travail



SÉCURITÉ

RISQUES CHIMIQUES

Les produits dangereux présentant des risques sont repérables grâce aux pictogrammes que l'on retrouve sur l'étiquetage du produit.

Il appartient à chacun de se renseigner sur les dangers que pourraient représenter les produits qui sont utilisés dans le cadre de son activité.

Tous les produits qui ne sont pas fournis et validés par le responsable sécurité sont interdits au sein de l'établissement.

Des Equipements de Protection Individuels (EPI) sont mis à la disposition de tous les collaborateurs qui sont amenés à manipuler des produits dangereux : lunettes, masques, gants, surblouses, charlottes...

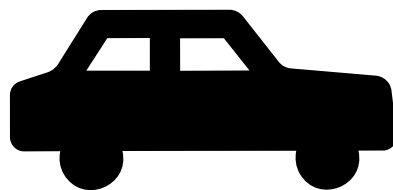
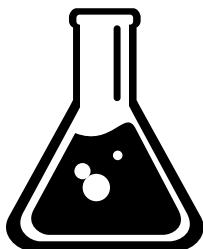
Vous devez vous assurer que vous disposez toujours d'EPI en état dans votre dotation de travail. Il vous est possible d'en demander en supplément si besoin auprès du service maintenance ou du responsable sécurité.

CIRCULATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Le code de la route est applicable dans toute l'enceinte de l'établissement. Merci de le respecter.

De nombreux patients peuvent être présents notamment devant l'entrée de la clinique, soyez vigilant et respectez les limitations de vitesse et les sens de circulation prioritaires.

Au-delà de 20h00, seules les équipes médicales et techniques sont autorisées à entrer dans l'enceinte de l'établissement.



INFOS PRATIQUES

RESTAURATION GRATUITE DU PERSONNEL

Le restaurant, ouvert 7j/7 de 11 h 30 à 13 h, est situé au rez de chaussée. Les salariés peuvent manger dans la salle Michel Cadet.

Des demandes de changement de menu pour le personnel sont possibles et devront être faites au plus tard la veille 17h. Elle se fait en envoyant la demande par messagerie électronique à l'adresse suivante : cuisine@clinique-essarts.com

OUTILS INFORMATIQUES

Site internet: La clinique dispose d'un site internet qui présente l'ensemble des activités de la clinique: www.clinique-essarts.com.

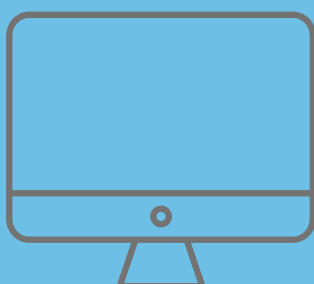
Pointeuse: Le temps de travail est géré informatiquement par une pointeuse, il ne faut pas oublier de pointer à l'arrivée et en fin de service y compris sur la pause déjeuner.

Portail salarié: Vous pouvez y consulter votre planning individuel, vos droits à congés, RTT, récupération ainsi que les soldes de ces comptes. Vous pouvez également faire des demandes d'acomptes et demandes d'autorisations d'absences.

Blue Medi Santé: Pour les signalements d'événements indésirables. Vous pouvez également y trouver les protocoles et les fiches techniques à consulter à votre arrivée.

Rainbow/Teams: Outils de communication (chaînes d'information, appels, messages, travail en équipe, fichiers, tâches, calendrier,...)

Outlook: Boite mail professionnelle, calendrier, rendez-vous,...





Urgence médicale:

- Numéro d'urgence unique: appeler le 15
- Contacter le praticien d'astreinte, de présence selon le tableau de garde et astreintes dans les infirmeries
- Contacter le praticien en charge du patient

Urgence administrative (jour/nuit):

- Contacter le directeur

Urgence technique et informatique (jour/nuit):

- Contacter le directeur des systèmes d'information

Urgence de sécurité (risques pour les personnes):

- Se mettre en sécurité, appeler le 17, puis le directeur

Urgence Incendie:

- Agir selon les procédures en vigueur, appeler le 18, puis le directeur

NOTES PERSONNELLES

<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

NOTES PERSONNELLES

<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

BIENVENUE A LA CLINIQUE DES ESSARTS !

CONTACT :

Clinique des Essarts
Rue du Mur Crénelé
76530 LES ESSARTS - GRAND-COURONNE

Tél: 02.32.11.49.00 - Fax: 02.35.67.28.89
direction@clinique-essarts.com - www.clinique-essarts.com

